

Voici comment sortir du bureaucratisme.

42 min · Les Républicains

C'est une entreprise familiale, c'est une entreprise de taille intermédiaire. Or vous savez que dans toute la chaîne de nos entreprises, entre les PME, PMI et les grands groupes, ce qui manque en France, c'est les entreprises de taille intermédiaire. Le vrai blocage en termes de croissance, en termes de puissance, en termes d'exportation, d'innovation, c'est le manque d'entreprises de taille intermédiaire. Il y en a deux fois plus en Allemagne, quasiment deux fois plus en Italie, et il y en a encore beaucoup plus en Grande-Bretagne, au Royaume-Uni. Et ça, ce capitalisme familial, patrimonial, c'est quelque chose que je connais bien depuis la Vendée. C'est ce que j'appelle le capital patient. Au cours des générations, en réalité, on prend des décisions pour assurer la longévité de l'entreprise. Entre deux décisions que vous devez prendre, une décision qui va être très rentable à court terme, mais qui peut moins engager le long terme, et une autre décision qui sera moins rentable, mais qui va assurer la longévité de l'entreprise, sa transmission de génération en génération. Et bien, dans une entreprise familiale, on ne va pas rechercher le taux de rendement immédiat, on va rechercher justement la longévité. C'est le long-termisme. Et ça, c'est fondamental. Ça crée aussi souvent, je l'ai vu, une sorte de compagnonnage entre les chefs d'entreprise et aussi les salariés. Et ça, pour moi, c'est quelque chose qui me parle. On est assez loin d'autres formes, si j'ose dire, de capitalisme. Mais ça, je veux en tout cas rendre hommage à la famille. Il y a aussi un aspect qui est important, c'est qu'on voit bien que cette entreprise, elle est très enracinée, elle va fêter bientôt son 130e anniversaire. On en est à la quatrième génération. Et c'est vers de l'eau. Elle est enracinée ici. Et ça aussi, ça nous parle. Non seulement elle est enracinée ici, mais elle fabrique des farines avec du blé d'ici. On produit plus, mais on produit avec une belle matière première, avec un savoir-faire des agriculteurs, des céréaliers français à 150, 160 kilomètres à la ronde. Et vous voyez que cet enracinement, au moment où on est dans une société qu'on appelle liquide, très très mobile, eh bien, on peut parfaitement avoir cet enracinement dans de belles traditions familiales, dans un métier, dans un savoir-faire, être très moderne. Tout à l'heure, vous avez pu voir des robots. La robotisation de cette entreprise, elle est au top. Dans sa branche, dans son secteur, c'est aussi l'utilisation de l'intelligence artificielle. Tout à l'heure, vous ne l'avez sans doute pas vu, mais quand on ferme les gros sacs de 25 kilos de farine, il faut assumer l'étanchéité. Et c'est l'intelligence artificielle qui va contrôler, notamment pour l'export des sacs. C'est une entreprise qui exporte. Donc, vous voyez que l'enracinement, c'est aussi la modernité. On peut être de quelque part, mais prendre le meilleur de la modernité, notamment en matière d'investissement, d'innovation, en matière de formation aussi, puisque ici, on est dans un atelier avec des maîtres formateurs qui sont des boulangers. Et vous avez ici un espace de formation des boulangers, des clients. Donc, l'entreprise forme évidemment ses propres salariés, mais elle forme aussi ses clients pour les accompagner. Et en plus, en connaissant bien ses clients, ça leur permet d'avoir un dialogue constant et de s'adapter, d'adapter le produit à ce que veut le boulanger et le boulanger à ce que veut évidemment le client qui va venir acheter sa baguette, son pain des poudres, etc. et où ça vient nous, Azraïd. Donc ça, c'est la raison pour laquelle je voulais vraiment souligner et remercier Monsieur Bourgeois. Tant qu'on aura des belles entreprises comme ça, la France ne sera pas finie et on aura, je pense, de belles heures encore devant nous et en tout cas beaucoup d'atouts pour relever les nombreux défis qui sont ici. L'autre raison, elle est assez simple. C'est ma méthode de travail. Vous savez que depuis des mois, des mois, je fais un tour de France, mais là encore, la méthode de travail pour essayer de mettre sur la table des solutions, des propositions à un moment donné où la France va mal. Mais pour moi, et ça a toujours été le cas dans tous mes engagements, je pense qu'on ne peut pas faire imaginer des propositions et des solutions sans avoir le retour

terrain. Et c'est quelque chose de capital. On en parlait tout à l'heure. On a toujours plein d'enseignements. Il faut toujours confronter ce que l'on veut proposer à ce que pensent les hommes et les femmes de terrain. C'était hier ou avant-hier, j'avais une quarantaine. C'était au siège, une quarantaine de chefs d'entreprise de toutes les régions de France. Vraiment, alors industrie, bien sûr, mais avec des branches qui sont très, très différentes pour avoir un retour des propositions que je vais vous présenter aujourd'hui. Donc, j'ai voulu vous présenter ces propositions, produire plus ici in situ. Très rapidement, je pense que 27, 2027, ce sera une échéance décisive pour notre pays. Faut pas se loucher. Faut pas se loucher parce que le pays va pas bien. Faut pas se cacher. Et d'ailleurs, monsieur Bourgeois me le disait, il y a 15 ans, et c'est très caractéristique, il y a 15 ans, la France était exportatrice nette de farine. 15 ans plus tard, on importe de la farine. Alors que de tous les pays d'Europe, on est les plus forts pour produire des céréales. Il y a quelque chose qui va pas. Il y a quelque chose qui va pas. Exactement comme l'agriculture. On a la surface agricole la plus vaste, où contrairement à tous les autres pays, on a les trois grands climats continentaux, océaniques, méditerranéens. Ça permet de produire du blé, mais aussi des olives, du riz. Ça permet de produire des pommes. Ça permet de produire de tout. Et pourtant, on est aujourd'hui sur une balance commerciale qui est en train de s'effondrer. Dans les propositions que je ferai, je mettrai là encore au débat public trois piliers. Un pilier pour reconstruire la prospérité, notamment par le travail, pour avoir plus de pouvoir d'achat. Un autre pilier, ce sera l'État régalien. Et un autre pilier, ce sera la fierté française. Ce que je veux vous présenter aujourd'hui concerne le premier pilier. Comment est-ce qu'on rebâtit une prospérité? Pour rebâtir cette prospérité, j'ai déjà fait une conférence de presse. En début d'année, c'était le 7 janvier, puisque il y aura finalement trois chapitres qui sont très importants et qui, l'un de l'autre, se tiennent et se consolident. J'ai voulu commencer par le premier chapitre le 7 janvier. C'était le début de l'année. Pour commencer l'année avec le travail. On ne relèvera pas l'économie du pays, la France, sans mettre une quantité de travail plus importante dans la machine économique. Le problème aujourd'hui en France, ce n'est pas que les Françaises et les Français sont paresseux, c'est simplement que le travail ne paye pas suffisamment. Et c'est qu'il coûte beaucoup trop cher à l'entrepreneur. Ce qui fait que quand vous augmentez les gens, malheureusement, le salarié va avoir une toute petite partie qui va lui rester, une grosse partie qui va partir. Et quand l'employeur veut faire cette augmentation, surtout sur des salaires qui sont plus modestes, ça va lui coûter quatre fois plus cher. Ça, ce n'est pas normal. C'est la raison pour laquelle j'ai voulu commencer par cette idée que je veux être le candidat du travail, non pas de l'assistat. Comment encourager le travail? Je n'y reviens pas. C'est une solution qui nous permet avec deux, trois heures par semaine, simplement, de pouvoir donner jusqu'à un 13e voire un 14e mois, 3500 euros net par an supplémentaire avec un peu plus de travail, parce qu'on efface les cotisations sociales. On les efface pour le salarié et on les efface aussi pour l'employeur, ce qui permet de réaligner les intérêts, ce qui permet de donner du pouvoir d'achat sans que le pouvoir d'achat soit payé par la compétitivité. C'est ça qui est fondamental. Et comme on décourage à Sistana, certainement pas en faisant l'allocation sociale unique comme le gouvernement veut la faire. C'est une erreur. Mais avec les propositions que j'ai faites, justement, avec un compte social unique très simple pour pouvoir écréter, plafonner à 70 % du SMIC la totalité des aides sociales pour qu'à chaque instant, il y ait un écart d'au moins 30 % entre le revenu du travail et le revenu de la solidarité. Ça, c'était les propositions. J'en ai fait d'autres sur la retraite, j'en ai fait d'autres sur l'assurance chômage. Bon, peu importe. Je n'y reviens pas. Je serai trop long et je risquerai de vous impatienter. Donc, je ne m'y risquerai pas. Aujourd'hui, je vais présenter Produire Plus. Comment est-ce qu'on dégage plus d'activité? Comment on produit plus? C'est bien de consommer. Mais il ne faut pas oublier que les consommateurs, ce sont d'abord des salariés. Et le problème français aujourd'hui, c'est que pourquoi est-ce qu'on a une balance des paiements négatives? C'est parce qu'on ne produit pas suffisamment. On consomme beaucoup, beaucoup plus que ce que l'on produit. Et il y aura un troisième pilier. Je vous présenterai, pour terminer, pour boucler ce pilier de

prospérité. Ce sera sur l'État, sur notre système social. Comment on fait pour avoir un État plus fragile, pour le débürocratiser ? Alors, Produire Plus, c'est -à -dire réindustrialiser. Ce qu'il faut bien savoir, c'est que le souci français, c'est qu'on est le pays d'Europe avec la Grèce qui s'est le plus désindustrialisé. On est à moins de 10 % de notre richesse nationale. C'est terrible, parce que c'est souvent l'industrie qui porte la productivité, donc l'abondance des salaires. Un salaire dans l'industrie, c'est en moyenne 300 euros de plus par mois. en net, ça n'est pas rien. C'est l'innovation, c'est les territoires. Vous savez que quand on a désindustrialisé la France, on a créé la fracture territoriale. La France périphérique, comme aurait dit Christophe Guilluy, c'est cette France qui s'est désindustrialisée. Les usines, elles étaient pas à Paris, elles étaient pas dans les grandes métropoles. Elles étaient dans les villes moyennes, en milieu rural, etc. Les usines à la campagne, je sais ce que c'est. On a donc polarisé les salaires aussi, parce que désormais on est dans une économie où le tertiaire, il y a peu de productivité, donc il y a des petits salaires et puis des salaires beaucoup plus importants. En polarisant l'économie, on a aussi polarisé la politique. Et puis la désindustrialisation, c'est le problème de la souveraineté. On est dépendant. Les farines, on est dépendant pour l'étranger, malgré le travail de l'entreprise bourgeois et de quelques autres en France. Ça pose un problème de souveraineté. Je pourrais parler de la chimie, notamment des médicaments qui posent d'énormes soucis quand les pénuries sont là. Donc l'objectif vraiment, c'est de relancer la production sur le site France, dans les entreprises françaises. Pour cela, il n'y a pas 36 000 moyens. Il faut massivement déréglementer parce que le boulet qu'on fait porter à nos entreprises, c'est le boulet des normes que produit tous les jours la bureaucratie. Nous, les normes, c'est 4 %. L'Allemagne, ils sont tout aussi avancés que nous. L'Allemagne, c'est même pas 1 %. L'Italie, c'est un peu plus de 1 %. Nous, 4 %, c'est l'équivalent de 120 milliards d'euros. Concrètement, on doit déréglementer, alléger le fardeau fiscal et des charges sociales, des prélèvements obligatoires qui pèsent sur le dos de nos entreprises parce que c'est un poids qui leur fait perdre des marchés, bien sûr, et de la production nationale. Donc des emplois, je parle d'un moment donné, d'ailleurs, où le chômage est en train d'augmenter. Et ensuite, comment est -ce qu'on assure l'avenir ? Je parlais de long terme. Depuis trop longtemps, l'État ne pense plus le long terme. Une commune va penser le long terme, c'est terrible. Quand vous êtes un maire, vous projetez un équipement sportif, etc. Vous le provoyez sur 10 ans, 15 ans, 20 ans, parce que vous avez un document d'urbanisme. L'État, il est un fichu. Il y a quelques années, on voulait supprimer des réacteurs nucléaires. Maintenant, on veut les relancer. C'est du stop -and -go. C'est du court-termisme. C'est du pilotage à vue. Donc, comment je fais sur ces trois points ? La déréglementation, ce n'est pas la simplification. La simplification, ça ne marche pas. J'assume le terme de déréglementation. Comment est -ce que je propose qu'on puisse déréglementer ? D'abord, puisque je ferai une révision constitutionnelle en supprimant le principe de précaution, qui n'était pas mauvais en lui-même, mais qui a été utilisé en réalité contre le risque, qui a été utilisé pour bloquer tout. Il faut le principe de responsabilité, qui est un principe général de notre droit. OK, on prend des risques, mais on est aussi responsable, y compris avec les conséquences que ça peut emporter. Mais on ne bloque pas un processus a priori et en amont. Deuxième élément, là encore, la France a voulu toujours, et c'est le syndrome du bon élève, faire mieux laver plus blanc que blanc au niveau européen. Il y a plein de seuils, ce que M. Bourgeois doit connaître, la BDESE, c'est -à -dire une base de données économique, sociale, environnementale, qu'on demande dès que le seuil de 50 salariés est franchi. C'est plus de 10 centimètres. C'est un travail technocratique, bureaucratique, qui n'apporte rien du tout. Pourquoi est -ce que nous, on fait 50 et que l'Europe fait 250 ? Évidemment, on va faire sauter ces seuils -là, et on en fera sauter d'autres aussi, pour relever le seuil de 50 à 100. Pourquoi j'avais l'autre jour, j'étais dans une fédération, je ne citerai pas laquelle, et dans le bureau des dirigeants de cette question bénévole, dans une branche économique, tous étaient à la limite de 50. Pourquoi ? Vous le savez. Donc voilà, je pense que ça, souvent on l'a dit, mais jamais on ne l'a fait. Troisième point qui me tient à c-ur, c'est la déjudiciarisation. Il est hors de

question de faire en sorte qu'on ne punisse pas la fraude. Pas question de faire en sorte qu'une négligence qui aura des conséquences graves ne soit pas, elle aussi, punie. Pas question que sur tel ou tel point, on ferme les yeux. Mais simplement, la déjudiciarisation, c'est deux principes. C'est un principe de confiance, une sorte de présomption d'innocence, et on renverse la charge de la preuve, c'est l'administration qui l'apporte. Ce n'est pas le chef d'entreprise. On n'est pas dans une démarche inquisitoriale, voilà, qui est en train de gêner, de lasser des entreprises qui n'ont jamais eu un moral aussi déstabilisé que depuis ces derniers mois quand au Parlement, ça a été la foire aux taxes. Ça a été la course à l'instabilité. C'est ce qui a le plus déstabilisé nos chefs d'entreprise, certains partailleurs, pour se prémunir contre le risque justement de l'instabilité française de la fiscalité. Et enfin, le code du travail. D'élection en élection, vous avez des candidats qui vous disent on va simplifier le code du travail. Il n'a jamais été aussi complexe. 11 500 articles. Donc je crois qu'il faut avoir une autre vision. Il faut protéger les grands principes, une cinquantaine de grands principes auxquels on tient, on est un pays civilisé. Il faut protéger les salariés. Evidemment, on ne peut pas faire n'importe quoi. Mais ensuite, c'est le terrain, le dialogue social, si on veut l'enrichir, le dialogue social, qui doit décider très concrètement de l'environnement social à condition de respecter une cinquantaine de principes. Ça marche comment ? Très simplement, il y a un accord de branche et la branche qui négocie. Et à ce moment-là, s'il y a une négociation entre les partenaires sociaux, si cette négociation aboutit, eh bien, il y a une dérogation au code du travail tel qu'on l'a aujourd'hui. Il pourra y avoir aussi des négociations dans l'entreprise. Soit il y aura des délégués, soit il n'y aura pas des délégués, il y aura un référendum, etc. Et si ça aboutit pas, évidemment, c'est le code du travail tel qu'on le connaît qui s'applique. Mais quand on renverse la perspective, on a une vraie chance, un, de revigorer le dialogue social et ensuite de simplifier, justement, toutes ces règles qui sont des règles très handicapantes qui font qu'aujourd'hui, il y a des problèmes, notamment à l'embauche, et on s'y regarde à deux fois. Donc, première chose, on dérègle. On dérègle. Tous celles et ceux qui n'assumeront pas la dérèglementation ne pourront pas relancer la production française, la réindustrialisation. Ce sera de la daube. Ce sera des discours lénifiants. Deuxième chapitre qui est tout aussi important, je vous parlais de deux boulets. Il y a le boulet des normes, des contraintes administratives et il y a le boulet des charges. Ma proposition, c'est que dès que je serai élu, dès le mois de septembre, après le vote d'un projet de loi budgétaire, de loi de finances rectificatives, pour le mois de septembre, dès le mois de septembre, j'annulerai 40 milliards de charges de prélèvement obligatoire qui se répartissent de la façon suivante, 25 milliards de cotisations sociales et 15 milliards d'impôts de production. C'est des impôts que l'entreprise doit payer avant même de faire le moindre bénéfice, avant même d'ailleurs de faire le moindre euro de chiffre d'affaires. Il y en a trois fois plus en France qu'il y en a en Allemagne. Et après, on s'étonne que la farine vient de l'extérieur, qu'elle ne vient plus de chez nous. Il ne faut pas s'étonner. Tout ça, il y a une logique. Il faut dire la vérité aux Français. Comment est-ce qu'on arrive aux 40 milliards ? 40 milliards, pour moi, c'est pas rien. C'est presque deux tiers de la surcharge pondérale fiscale que nos entreprises supportent. Grosso modo, on a... Il y a un accord, certains disent 120, d'autres une centaine de milliards de plus que la moyenne européenne. On a fait un calcul. Nous, le calcul, c'est à peu près 107 milliards de charges de fiscalité supplémentaire. Il y a des aides. Pas le calcul qu'a fait le fameux rapport du Sénat. Ni a fait, ni a faire. C'est 40 milliards. Donc, pour être juste par rapport aux autres pays, on dit, c'est vrai, on paye plus, mais il y a aussi des aides. Donc, on va les déduire. Et quand on fait 107 moins les 40 milliards d'aides françaises aux entreprises, on a donc à peu près 67 milliards. Et on allège 40 milliards. Ça fait quasiment deux tiers. Donc là, c'est un gain de productivité, un gain de compétitivité qui est... énorme. Les impôts de production que nous alléons, que nous supprimons, c'est la C3S pour 5,3 milliards, c'est la fameuse CVE pour 4,3 milliards qui aurait dû déjà disparaître mais qui est toujours bien là, c'est la CFE, la cotisation économique foncière sur la partie justement industrielle, c'est un impôt local mais on allège la partie justement pour alléger le poids fiscal qui pèse sur l'entreprise industrielle, parce que l'entreprise

industrielle c'est elle qui va utiliser des machines, c'est cette assiette là qui est désavantagée dans notre système de fiscalité, c'est 1 milliard 900 millions d'euros et le forfait social, le forfait social pour à peu près 2 milliards, le forfait social, une entreprise, c'est incroyable d'ailleurs, là encore ça a augmenté jusqu'à 20 % au fil du temps, une entreprise qui veut payer, je parle pas de la prime Macron qui en est l'exception, mais de l'intéressement, de la participation, de l'épargne retraite, elle va être taxée à 20%, c'est comme si on voulait dire, distribuez pas trop parce que plus vous allez distribuer, plus vous allez payer de forfait social. Donc ce que nous proposons, c'est de nous retenir, parce que ça c'est légal, sur la participation légale, il y aura toujours le forfait social, ok, je comprends, c'est une logique, sur quand le chef d'entreprise veut aller au-delà, ce qu'on appelle la part extra légale, il veut faire un plus en participation, alors il n'y a plus les 20%, il veut faire de l'intéressement, il n'est pas forcément, il n'est pas obligé, ce sera aussi la suppression des 20%. Et comme je serai amené à un moment ou un autre de vous parler de retraite et que j'encouragerai la retraite par l'épargne, il faudra un nouveau pilier qu'on appelle capitalisation ou par épargne, là aussi, hors de question, de taxer, parce qu'on n'y arrivera pas sinon. Donc on a ces 40 milliards et par ailleurs sur les cotisations, comme je l'avais dit au moment de ma première conférence de presse, j'ai montré qu'on pouvait faire énormément d'économies en allégeant notamment l'assurance chômage sur le compte social unique, etc. Et on finance donc les 25 et sur les heures supplémentaires, les 25 milliards de cotisations que nous allons enlever. Ça, c'est vraiment le deuxième vecteur pour améliorer notre produire plus. Le troisième vecteur, c'est comment est-ce qu'on fait pour consolider l'avenir? Il n'y a pas que des entreprises familiales, il y a des moments où on le sait, quand il y a une transmission, il y a toujours une fragilité. C'est là où souvent il y a des capitaux étrangers, des fonds de pension qui se saisissent de nos entreprises. Et croyez-moi, quand un siège social part, quand un fonds de pension prend des participations, ça ne veut pas dire, automatiquement, que le siège social quitte la France. Mais quand même, j'ai connu justement des boîtes qui étaient des boîtes très enracinées, qui étaient rachetées, etc. Et ce n'est pas du tout la même chose. Quand on a une boîte, y compris familiale, quand il y a une difficulté, croyez-moi, le licenciement, c'est l'extrémité. C'est vraiment quand on ne peut pas faire autre chose qu'on est rendu à cette solution extrême. Pour le reste, quand on ne calcule que le rendement financier, c'est parfois très différent. Comment est-ce qu'on assure un cadre stable à nos entreprises? D'abord, en prenant un engagement que ce que nous définirons dans les règles fiscales, etc. Au début du quinquennat, durera l'ensemble du quinquennat. On dit aux entrepreneurs, on met des règles sur la table et ces règles -là, on n'en changera pas. Donc vous avez un environnement qui sera parfaitement stable. Ensuite, sur la transmission d'entreprises, il y a des entreprises qui sont familiales. On estime que le pack du trail est totalement approprié. Il y a plein d'entreprises qui n'ont pas d'actionnaires familiaux, qui ont besoin d'être transmises. Il y a pas mal de PME, une certaine complexité, le pack du trail. Il y a des PME, il y a des entreprises maintenant agricoles. Vous savez que les entreprises agricoles, aujourd'hui, elles sont de plus en plus capitalistiques parce que ce n'est plus les 30 hectares, 50 hectares, c'est 300, c'est 400. C'est du machinisme agricole, c'est des bâtiments agricoles. Bref, c'est peu de personnes, mais beaucoup. C'est une entreprise, l'entreprise agricole, l'exploitation agricole qui est très capitalistique. Eh bien, ce que nous avons pensé, ce que je propose, c'est qu'on ait un système où on ne taxe pas la transmission tant que la transmission, c'est à dire par exemple des actions ou des parts, reste dans l'entreprise et que l'entreprise continue à produire. On ne taxe que lorsque on veut réaliser le capital, si on va vendre les parts, qu'on va vendre les actions. Et ça, vous voyez, c'est un principe cardinal. On aide la transmission. On accompagne la transmission. La transmission, ça ne peut pas être le moment où on fragilise les entreprises. C'est justement déjà un moment qui, humainement, fragilise l'entreprise. Alors si en plus ça coûte et si l'État, avec ses gros savaux fiscaux, vient perturber l'entreprise, on a tout faux. Et c'est pour ça que parfois il y a des entreprises qui partent en capitalitat. Et ça, on y tient beaucoup. Et enfin, la faiblesse du capitalisme entrepreneurial français, du capitalisme entrepreneurial français,

c'est qu'il nous manque des capitaux, de la ressource financière. Ce qui fait qu'au moment des transmissions, j'en parlais, mais quand on veut accompagner une croissance, des investissements, monsieur Bourgeois me disait que c'était des millions et des millions tous les ans. Il ne cessait justement parce qu'il s'est robotisé. Il faut faire construire les capacités des bâtiments. Mais il faut que les entreprises françaises puissent trouver en France des capitaux français. On y parviendra en développant la retraite par capitalisation. Le projet que je présenterai dans quelques semaines sera un projet qui nous permettra en 10 ou 12 ans d'atteindre 1000 milliards de capitaux, ce qui sera autant de ressources domestiques, si j'ose dire françaises, pour le développement, l'innovation de nos entreprises. Et ça, c'est fondamental. Voilà ce que je voulais vous dire sur ce Produire Plus. Il y a plein de choses parce que j'aurais pu vous parler de la formation, j'aurais pu vous payer. Je fais rapide. Vous trouverez d'ailleurs dans les petits livrets un certain nombre d'autres propositions que je mets sur la table. Mais voilà l'essentiel, voilà l'architecture. C'est robuste. C'est une rupture assez fondamentale, très fondamentale avec ce que l'on vit aujourd'hui sur la bureaucratie, sur les normes, sur la réglementation, sur la fiscalité et sur les moyens de développer l'entreprise dans le temps en matière de transmission et aussi en matière de ressources financières. Voilà ce que je voulais vous dire. Pas rapidement d'ailleurs, mais je suis prêt à répondre avec vos questions, avec Pierre que je salue, que je remercie pour son application, avec Julien Chartier, directeur des études, avec Albéric, il y en a d'autres qui participent à des groupes de travaux. Cédric Nouvello était avec nous avec les 40 entreprises hier, mais il est en vacances, donc il est reparti. Il est secrétaire national, c'est un normand, voilà, chef d'entreprise aussi. Je suis prêt à répondre aux questions que vous pouvez vous poser. Nous sommes prêts à répondre à ces questions.

Ça marche ça

? Très bien.

Sur la déréglementation, le Code du travail, vous proposez des mesures de réduction drastiques. On a vu le président Argentin, Milleille, sortir la tronçonneuse. Si j'ai bien compris l'image qui revient régulièrement dans vos propos, c'est plutôt briser les boules, non, ce que vous voulez faire, casser les boules, briser les boules qui freinent aujourd'hui la réindustrialisation. Oui, c'est ça

? Oui, oui. Ce que je veux dire, c'est qu'on a un modèle social auquel on est attaché et je propose pas d'en sortir. Simplement, moi, je propose de sortir d'un modèle qui n'a plus rien de social et qui a tout du bureaucratisme et qui désormais décourage l'esprit d'initiative et l'esprit d'entreprise. Un certain nombre d'ailleurs des principes fondamentaux sont désormais des principes dans le Code du travail établi au niveau européen. Il ne s'agit pas d'idées roquées. Mais ce que je veux, c'est qu'on organise la vie sociale de l'entreprise à partir du terrain. Et je ne vois pas pourquoi, à partir du moment où le chef d'entreprise et ses salariés ou avec les syndicats, les partenaires sociaux trouvent des accords. Je ne vois pas pourquoi on devrait impliquer 11 500 articles. Il y a des principes sur lesquels on ne revient pas. Mais tant qu'on ne fera pas cela, on aura un Code du travail et on aura des règles françaises au sens général, bien plus que le Code du travail, d'ailleurs, qui vont décourager nos entrepreneurs. Et on finira comme une réserve d'indiens.

Monsieur Retailleau, vous voulez effectivement que les entreprises puissent plus facilement déroger au Code du travail et vous voulez favoriser les accords de branche. Première question, est ce que vous ne redoutez pas que... de manière assez évidente et naturelle, ce soit les chefs d'entreprise qui soient gagnants à chaque fois dans ce match par rapport aux salariés. Et deuxième question qui est un peu une conséquence de ce choix très libéral, est-ce que ce n'est pas aussi une façon de se démarquer un peu plus d'un programme plus social du Rassemblement national aujourd'hui

? Je me fiche de me démarquer complètement, comme de ma première chemise. Mon souci, c'est

de relever la France. Quand je dis que je mets sur la table non pas des mesures d 'assistanat, ce que veut Mme Le Pen, puisque vous vous souvenez, elle a refusé de voter la réforme des retraites, la réforme de l 'assurance chômage, les 15 heures de contrepartie, très bien, elle veut l 'assistanat. C 'est un choix. Tous les choix sont respectables. Moi, je mets sur la table, vis -à -vis des Français, un 13e ou un 14e mois. J 'aurais pu aussi parler des retraités, ceux qui ont cotisé, qui ont leur durée de cotisation, qui n 'ont pas atteint l 'âge pivot des 63 ou 64 ans. Et je propose, moi, lorsque 'ils continuent de travailler, d 'être exonérés de cotisation. Sur deux ans, c 'est 17 500 euros. Donc, ce que je dis aux Français, c 'est, on vous a menti. Beaucoup d 'hommes et de femmes politiques sont des bonniementeurs. Ils vous ont dit, avec la retraite à 60 ans, avec les 35 heures, vous vivrez mieux. Moins vous travaillerez, mieux vous vivrez. Et aujourd 'hui, qu 'est -ce qui se passe ? Le niveau de vie des Français est en train de s 'effondrer. On est dans la deuxième moitié de l 'Europe. Quand on se compare à un pays beaucoup plus petit que le nôtre, la Hollande, la Hollande, les Pays -Bas, pour pas qu 'il y ait de confusion sur le terme, quand on se compare avec les Pays -Bas, c 'est 50 % de niveau de vie supplémentaire. Donc, moi, je dis aux Français, pour 2 -3 heures de travail par semaine, vous allez avoir un 13e voire 14e mois. Donc, c 'est ça le social. Ce que je veux dire, c 'est qu 'en France, on se dit, on va redistribuer avant de créer de la richesse. Moi, je lui dis, c 'est de la folie. Et c 'est pour ça qu 'on a une dette à 3500 milliards d 'euros. Et c 'est pour ça qu 'on est en train de paupériser les Français. Les Français, aujourd 'hui, la paupérisation, c 'est quand il y a quasiment un quart des Français qui, le 16e de chaque mois, on leur compte bancaire dans le rouge. C 'est quand, en deux ans un peu plus, il y a un million de Français qui ont été rattrapés par le SMIC. C 'est ça la paupérisation de la France. Donc, non, je ne veux pas me démarquer. Et la première question, c 'était les chaînes d 'emploi. Là aussi, pourquoi est -ce que vous voyez l 'économie française et l 'entreprise comme un lieu de lutte sociale ? Pourquoi est -ce que dans l 'entreprise, il n 'y a pas des intérêts alignés ? C 'est ce que j 'essaie de faire, d 'ailleurs, en effaçant la foi. En donnant plus de pouvoir d 'achat et plus de compétitivité. Est -ce que ici, les salariés, on en parlait tout à l 'heure, mais au votre chez, est -ce que les salariés finalement ne sont pas bien ? Il peut y avoir des problèmes, dans tous les lieux, dans toutes les rédactions d 'ailleurs aussi. Dans toutes les rédactions. Mais ce que je veux dire, c 'est qu 'on doit laisser sa chance au dialogue. On doit laisser sa chance à l 'organisation du terrain. C 'est le terrain qui connaît exactement la meilleure des organisations, le rythme de travail, la saisonnalité du travail. Et plus vous faites, en réalité, des principes généraux, ça a été le problème des 35 heures d 'ailleurs, il y a des boîtes, pas de problème. Moi, je connais des boîtes, elles ont des lignes, 100 mètres de ligne des machines. Et la ligne est commandée par une ou deux personnes. Ça tourne 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, pas de problème. Là, le temps de travail, il y a totalement déconnecté. Mais qu 'est -ce qui s 'est passé en France ? Les industries, on a en fait écrasé les industries de main d 'œuvre, avec des beaux savoir -faire, très beaux savoir -faire. Donc non, je revendique à la fois la débürocratisation, la déréglementation et le fait de faire confiance aux partenaires de terrain.

Monsieur Rotaillot, Julie Info Traderetel, comment est -ce que votre projet est possible alors que le problème majeur semble être de... que les caisses de l 'État redeviennent, que la France redevienne un pays viable sur la scène internationale et trois derniers premiers ministres l 'ont dit, y compris Michel Barnier, avec un projet de budget qui correspondait pas du tout à votre projet à vous, qui était au contraire d 'augmenter les impôts, qui était pas du tout de baisser la pression sur les entreprises. Comment est -ce que c 'est possible dans ce contexte ? Le

deuxième mensonge qu 'on a donné aux Français, c 'est de dire plus il y aura d 'impôts, mieux on se portera et mieux et meilleurs seront les services publics. Ah bon ? On est en tête de podium sur la dépense publique, en tête de podium sur les impôts et vous croyez que la santé se porte bien, que l 'école se porte bien, que la justice se porte bien ? On a une clochardisation des services publics. Donc vous voyez bien que l 'impôt n 'est pas la solution, c 'est le problème.

Mais ça reste une des façons de renflouer les caisses. Non,

non, parce que ce qui est une façon de renflouer les caisses, c'est précisément l'activité. Quand l'impôt sur l'IS, par exemple, a été abaissé, résultat en quelques années, 7 ou 8 ans je crois, 70 % de recettes fiscales de plus. Quand on a fait le PFU, le prélèvement qui a sauté là dans le budget, puisque en cas du PLFSS ça revient au même, là encore il y a eu un doublement de la recette fiscale. Donc c'est la courbe de l'affaire. Il y a un moment donné où l'impôt tue l'impôt. Et tout ce que je vous dis là, je ferai juste avant l'été un autre point qui sera le bouclage total du budget, c'est -à-dire les économies. Et il n'y aura pas un euro qu'on ne sera pas capable de justifier. Les 40 milliards, déjà on est capable de les justifier. Les 15 et les 25 en termes de cotisation. Il y aura, j'assume qu'il faudra baisser à hauteur sans doute 120 milliards de dépenses de l'État. Je l'assume parfaitement. Là encore, on a une différence d'efficacité dans la dépense publique par rapport à l'Europe de 8%. Avec des services publics qui sont moins bons. Donc il y a un problème. Il nous faut plus de dépenses pour faire moins bien. Pourquoi est-ce que l'entreprise tout à l'heure a investi dans la robotisation ? Ils n'ont pas débauché d'ailleurs. Mais ils ont investi par exemple dans l'IA. Croyez-moi, l'intelligence artificielle va révolutionner totalement, pas seulement l'économie, mais va révolutionner l'administration française. Et donc il va falloir, puisque l'on a fait le choix, nous on arrive à quasiment 6 millions de fonctionnaires, on les paupérise. Pendant combien d'années on a bloqué le point, la revalorisation des salaires. Donc on a voulu une fonction publique nombreuse paupériser. Regardez les profs. Regardez les jeunes profs. Vous les comparez. Il y a 40 ans, 30 ans, leur premier salaire, ceux qui pouvaient louer d'ailleurs à Paris ou ailleurs et ce qu'ils peuvent faire aujourd'hui. C'est terrible. Donc oui, ce sera pour moi une vraie rupture que j'assumerai totalement, bien sûr. Si on veut, parce que je veux, je l'ai dit dans ma déclaration de candidature, moi je ne veux pas tricher, je ne veux pas mentir aux Français et je ne proposerai rien que je ne pourrais tenir. Mais je parlerai vrai. Voilà. Oui.

Vous avez commencé à effleurer le sujet des retraites. Est-ce que vous souhaitez toujours aller vers la retraite à 65 ans ?

Je ne vais pas commencer aujourd'hui. Je pense qu'on est en train de finaliser notre projet. Il y a différentes options que je présenterai. Et il y a une option où on va à 65 ans. Et puis, il y a ce qui n'est même pas de l'ordre de l'option. C'est comment on fait pour passer à la capitalisation. Donc la capitalisation, pour moi, c'est une évidence. Pour deux raisons. Parce qu'aujourd'hui, d'ailleurs, vous savez que les fonctionnaires, ils ont deux capitalisations possibles, collectives et individuelles. Mais ce que je veux dire, c'est que le premier bénéfice de la capitalisation, c'est que pour les plus modestes qui ne peuvent pas épargner, ils auront accès. Ils auront accès à des taux de rendement pour leur retraite beaucoup plus avantageux que le régime par répartition. On va garder le régime par répartition parce que ce que je considère, c'est que ça permet de lier les générations les unes avec les autres. Et le deuxième bénéfice d'une retraite par capitalisation, par l'épargne, c'est justement qu'on aura des capitaux qui seront autant de ressources pour nos entreprises, et notamment pour nos entreprises industrielles, pour qu'on ait des solutions, qu'il soit des solutions souveraines, qu'il soit des solutions vraiment françaises. Mais là encore, après les municipales, je présenterai, je ne sais pas si ce sera au mois d'avril ou au mois de mai, notre, comment dirais-je, notre vision d'un nouveau régime de retraite. Oui Claire.

Oui, je rebondis sur la question. Je sais que vous allez présenter ça bientôt, mais peut-être une esquisse de réponse concrètement. Comment on finance la transition vers un système qui inclut plus de capitalisation, sachant qu'il faut continuer à payer les retraités actuels ?

Alors c'est exactement cela. La grande difficulté, puisque vous êtes des journalistes, beaucoup, je

pense, vont devoir proposer, proposeront, des systèmes de retraite par les parles, par la capitalisation. Vous regarderez s'il vous plaît bien ceux qui proposent concrètement, précisément, la transition pour y parvenir. Nous la proposerons. Pas aujourd'hui parce que je ne veux pas me lancer dans une proposition parcelaire, en plus ce n'est pas totalement abouti. Mais moi j'estime notre objectif, je peux le quantifier déjà, ce sera en 10 ou 12 ans, si on peut le faire en 10 ans, ce sera bien, d'avoir une masse critique de 1000 milliards. Cette capitalisation est essentielle notamment pour les jeunes. Le grand scandale du PLFSS, notamment sur les jeunes générations, c'est que on a à la fois abandonné la réforme du régime par répartition et on a renchéri la fiscalité sur l'épargne retraite. Donc les jeunes, c'est la double lame, c'est la double peine. On fragilise la retraite par répartition, donc aujourd'hui ils payent la retraite de ceux qui sont pensionnés. Ils pensent et ils ont raison que pour eux sans doute le régime sera moins avantageux. Donc ils se disent, on va épargner pour préparer ma retraite et paf, on les fiscalise. Encore plus, c'est la double peine, c'est l'absence de vision totale, vision de court terme. Voilà donc je vous réponds incomplètement parce qu'encore une fois je ne veux pas aborder ce sujet là de façon trop parcelaire. Il y aura une logique, mais entendez-moi bien, je garderai l'étage par répartition complémentaire et il y aura donc ce nouveau régime. Il y aura des mesures originales. Voilà, écoutez, vraiment, je voudrais remercier Monsieur Bourgeois. Merci d'ailleurs à vous d'être resté sur la question économique. Si vous aviez d'autres questions, ce sera au sortir de l'entreprise, sur un micro tendu que j'y répondrai bien volontiers. Mais je ne voulais pas répondre à des questions trop politiciennes ici dans l'entreprise. Mais vraiment un grand bravo. Heureusement qu'on a des entreprises, des salariés aussi, bien sûr. Mais c'est ce qu'il faut comprendre, c'est que dans une entreprise, on a une vision, nous, qui était une vision dialectique, une vision conflictuelle de l'entreprise. Ça, c'est notre surmoi un peu de gauche, alors que dans beaucoup d'entreprises, il y a un esprit d'équipe et là encore, plus il y a de cohésion sociale dans une entreprise comme dans une société et plus vous avez de compétitivité.